

HORAIRE AUTOMNE 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ATE100				INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE				
				La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.				
	01			Atelier	D			
	02			Atelier	D			
	03			Atelier	D			
				Dates: 16 septembre au 21 octobre 2024				
				Dates: 28 octobre au 2 décembre 2024				
COM120				MÉTHODES DE COMMUNICATION				
	01	Lun	09:00 - 12:30	C	P			
		Mer	08:30 - 12:30	TP A+B	P			
	02	Mar	09:00 - 12:30	C	P			
		Jeu	08:30 - 12:30	TP A+B	P			
	03	Lun	13:30 - 17:00	C	P			
		Mer	13:30 - 17:30	TP A+B	P			
	04	Ven	13:30 - 17:00	C	P			
		Jeu	13:30 - 17:30	TP A+B	P			
	05	Ven	09:00 - 12:30	C	P			
		Mar	13:30 - 17:30	TP A+B	P			
	06	Mer	09:00 - 12:30	C	P			
		Lun	08:30 - 12:30	TP A+B	P			
	07	Jeu	09:00 - 12:30	C	P			
		Mar	08:30 - 12:30	TP A+B	P			
	08	Mer	13:30 - 17:00	C	P			
		Lun	13:30 - 17:30	TP A+B	P			
	10	Lun	18:00 - 21:30	C	P			
		Mar	18:00 - 22:00	TP A+B	P			
	11	Jeu	18:00 - 21:30	C	P			
		Mer	18:00 - 22:00	TP A+B	P			
GIA400				ANALYSE DE RENTABILITÉ DE PROJETS				
	01	Ven	13:30 - 17:00	C	P			
		Jeu	10:30 - 12:30	TP	P			
	02	Mar	09:00 - 12:30	C	P			
		Ven	10:30 - 12:30	TP	P			
	03	Sam	09:00 - 12:30	C	P			
		Sam	13:30 - 15:30	TP	P			
	04	Mer	18:00 - 21:30	C	H			
		Jeu	18:00 - 20:00	TP	H			
GPE450				GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS INDUSTRIELLES				
	01	Mer	08:30 - 12:00	C	D			
		Jeu	13:30 - 15:30	TP	D			
	02	Mar	08:30 - 12:00	C	D			
		Lun	13:30 - 15:30	TP	D			
	03	Mer	18:00 - 21:30	C	D			
		Jeu	20:00 - 22:00	TP	D			
IMM100				FONDEMENTS EN IMMOBILIER				
	65	Mer	18:00 - 21:30	C	D			

HORAIRE AUTOMNE 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
IMM125	GESTION DES ACTIFS IMMOBILIERS							
	65	Lun	18:00 - 21:30	C	D			
PRE012	INITIATION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL							
	Cette activité est notée avec la mention succès ou échec. Elle est réservée aux personnes inscrites au Certificat en gestion des établissements et au Programme court de 1er cycle en gestion des établissements.							
	01	Mar	18:00 - 21:30	Atelier	P			
			10 septembre 2024					
			17 septembre 2024					
			24 septembre 2024					
			01 octobre 2024					
			08 octobre 2024					
			Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 16 septembre 2024 / 30 septembre 2024					
QUA134	ASSURANCE ET SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ							
	01	Mar	18:00 - 21:30	C	C			

NOTES

a) Programmes d'études

B : baccalauréat
GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
GC : certificat en gestion de la construction
GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
PI : certificat en production industrielle
CT : certificat en télécommunication
TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

b) Activités

C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires
TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.